

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, CGT-FO et SUD

On ne veut pas de grande braderie à Lille pour le CNI

Le projet de Moyen Terme prévoit la fermeture du CNI de Lille à l'horizon 2010

Une des premières décisions moyen terme de la direction de l'Insee est de programmer la fermeture du Centre Informatique de Lille. En organisant cette disparition, la Direction de l'INSEE obéit au rapport de l'Inspection Générale des Finances, qui préconisait la réduction du nombre de CNI comme « indicateur de bonne gestion ».

A l'horizon du « moyen terme » en 2010, le CNIL serait transformé en « structure informatique renforcée », rattachée à la Direction régionale. Cette structure aurait la responsabilité de la programmation des enquêtes : Blaise, Capi et Aval Capi. Cette structure ne maintiendrait plus les applications de gestion de l'Insee.

Cette orientation aurait des conséquences graves pour le personnel du CNIL (60 personnes). En effet, le CNIL actuel comprend d'autres activités que celles évoquées plus haut. Seraient donc supprimés :

- le service de gestion du personnel ;
- des services techniques ;

De fait, la future fermeture du CNI n'encouragera pas les informaticiens, notamment des jeunes, à candidater pour les postes qui existent encore. C'est l'organisation de la fin du CNI que veut imposer la direction, car de fait également, les informaticien(nes) qui souhaitent valoriser leur parcours professionnel vont fuir le CNI, ce qui accentuera la difficulté de fonctionnement.

Mobilisation du personnel du CNI

Dès l'annonce de cette orientation, le personnel du CNI s'est réuni, a multiplié les initiatives pour montrer son désaccord à ce projet.

- assemblées du personnel ;
- participation et intervention au Comité Technique Paritaire de juillet à la DG ;
- interruptions de visio-conférences ;
- envahissement de la salle de réunion où le chef du département informatique (DG) intervenait auprès des élèves administrateurs.

Le personnel, par ces actions, exprime sa volonté de continuer à développer un service public statistique sur le moyen et long terme.

Pour l'instant ses interventions n'ont pas été entendues par la direction. D'autres actions vont donc être nécessaires !

Le CNI de Lille doit continuer à vivre. Avec les personnels nous demandons :

- **la pérennisation de l'activité du centre en conservant les activités de développement et de maintenance actuelles ;**
- **l'attribution de nouveaux travaux informatiques de portée nationale ;**
- **un plan de formation pour les agents afin de renforcer la connaissance des nouvelles technologies déjà engagée ;**
- **l'affectation de cadres expérimentés et de nouveaux agents issus de la filière informatique de l'ENSAI.**

Paris, le 19 septembre 2005